

Le 17 décembre 2012

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des membres du Conseil municipal de la ville de Saint-Marc-des-Carières, tenue le 17 décembre 2012 à 19 heures et à laquelle étaient présents messieurs Sylvain Naud, Jacques Bédard, Christian Gravel et Marc Boivin formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Denis, maire.

Un avis de convocation a été expédié tel que spécifié à l'*article 323 de la Loi sur les cités et villes* à tous les membres du Conseil.

SM-303-12-12

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jacques Bédard
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS
PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Il y a présentation du budget 2013 et du programme triennal d'immobilisations pour 2013-2014-2015 par monsieur le Maire.

SM-304-12-12

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS
PRÉSENTS**

QUE le Conseil municipal adopte les prévisions budgétaires des activités financières au montant de 4 019 061,\$ incluant le remboursement des dettes du capital à long terme au montant de 658 050,\$, excluant les amortissements de 987 051,\$ pour le calcul de la taxe foncière générale et des taxes spéciales.

QUE le Conseil municipal adopte les prévisions budgétaires d'investissement de 2 340 551,\$.

SM-305-12-12

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2013-2014-2015

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Christian Gravel
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS
PRÉSENTS**

QUE le programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015 soit adopté tel que présenté au montant de:

2013 :	2 340 551,\$
2014 :	730 000,\$
2015 :	780 000,\$
Total:	3 850 551,\$

QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il y a eu une période réservée pour les questions venant de l'assemblée portant exclusivement sur les prévisions budgétaires 2013 et le programme triennal d'immobilisations 2013-2014-2015.

SM-306-12-12

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Marc Boivin
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES CONSEILLERS
PRÉSENTS**

QUE l'assemblée soit levée à 20h.

Je, (maire ou président de la séance), ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général / greffier-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Guy Denis, maire

Maryon Leclerc, dir. gén. /greffier-trés.

Guy Denis, maire